

Objet :Référence :
2026 / 1 / 1DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN VUE DE
L'ELECTION DU
MAIREDATE DE CONVOCATION
16 Mars 2026DATE D'AFFICHAGE
16 Mars 2026EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 23

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :**EXTRAIT DU
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG****L'an deux mil Vingt-Six, le Vingt Mars à 18 heures 30 minutes**

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni à l'Espace Culturel Jean Piat sous la présidence de Madame Dominique BULTEY, doyenne d'âge du conseil municipal, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance par le maire sortant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DELBROUCQ Damien, DELECLUSE Léna, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GALLAND Guillaume, GARNIER Julia, GHESTEM Charles-Edouard, HOTTELARD Fabienne, HUBAU Halima, LECOMTE Virginie, PAVY Stéphanie, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, RONDOUX Thierry, VANDAELE Jean-Christophe, WAQUET Antoine, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent excusé :**Absent :****A été nommé(e) secrétaire : Mme DELECLUSE Léna**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés :	23
Majorité absolue :	12

A obtenu

– M. ZOUTE Pascal : 23 voix (Vingt Trois voix)

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,



La Présidente de séance
Dominique BULTEY

